



Genève, le 6 juin 2008

Assemblée des Délégués du 5 juin 2008

20h00 – salle MR 160

APE présentes : Aire, Anières, Balexert, Bellevue, Bernex, Cayla-Jardins du Rhône, Collex-Bossy, Confignon, Corsier, Genêts, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Grottes, Lignon, Lully-Sézenove, Petit-Lancy, Plan-Les-Ouates, Presinge, Saint-Jean, Seujet-Necker, Tivoli, Trembley, UCE Bossons, Versoix, Veyrier.

APE Excusées : Céligny, Chêne-Bougeries, Cité Avanchets, Eaux-Vives, Jonction, Thônex.

Comité GAPP : Stéphanie Baron Levrat, Sandra Capeder, Marc-Olivier Delapierre ; Christiane Chobaz, Sabine Estier.

Invités : M. Philippe SOLMS, du Service cantonal du développement durable (SCDD), rattaché au Département de l'économie et de la santé (DES) du Canton de Genève.

Procès-verbal : Selim Neffah.

1. Accueil

M. Philippe SOLMS présente rapidement le projet de « Cuisinez malin », organisé par la direction générale de la santé et du service cantonal du développement durable. Un résumé détaillé du projet est disponible sur demande auprès de la Coordination.

Mme Françoise LANCI-MONTANT présente la journée internationale « A pied à l'école » (ci-après JAE) 2008, qui aura lieu le 19 septembre ainsi que les documents à destinations des enfants y référant. Il s'agit d'une plaquette que les APE peuvent utiliser comme support de programme, avec au recto des informations concernant la journée, l'éco mobilité et le Pédibus, et au verso un espace vierge utilisable par les personnes souhaitant faire part des activités prévues lors de cette journée internationale « A pied à l'école ». Le second document présenté se présente sous la forme d'un flyer que les enfants peuvent découper et personnaliser, afin de soit le porter comme un oriflamme lors du Pédibus de la JAE, soit en décorer leur chemin de l'école.

Mme Stéphanie BARON-LEVRAT (ci-après SBL) accueille chaleureusement les délégués et les remercie de leur présence lors de cette AD, qui malheureusement ne se déroulera pas sous les meilleurs auspices, au regard des derniers développements de ces deux derniers jours à propos de la Réorganisation du primaire pour la rentrée 2008.

Elle présente à l'assemblée M. Selim NEFFAH, le nouveau stagiaire Après-PPE qui remplacera Ambre pour les prochains six mois, pour autant qu'il ne trouve pas de travail dans l'intervalle.

Mot d'accueil de la Présidente :

« Lors de la dernière AD vous nous avez fait part de plusieurs remarques relatives à la rentrée 2008. Nous nous étions quittés en promettant de recueillir le maximum d'informations et données précises sur cette réforme. Ce que nous avons fait.

Des courriers d'enseignants nous sont parvenus, les résolutions de la SPG également, tout comme les prises de position de l'AGCEP. 5 des 6 séances d'information de M. Beer ont eu lieu. Nous avons pu ainsi obtenir une masse d'informations très importante, nous avons également en tant que membre du comité du GAPP été plusieurs fois interpellés par le DIP, la SPG et l'AGCEP avec le sentiment souvent très désagréable que l'on cherchait de part et d'autre à nous instrumentaliser. **Nous avons cependant su résister et garder la tête froide.** Nous avons analysé la situation, les rapports de force en présence. Nous nous sommes penchés sur ce qui fonde notre légitimité de parents avant tout et avons ainsi recentré nos interventions sur certains fondamentaux : qu'est-ce que le GAPP et une APE ? Pourquoi nous existons ? Que voulons-nous défendre ? Que nous voulons-nous promouvoir ? Qu'est-ce qui touche directement les relations famille-école dans la réforme à venir ? Sur quels sujets avons-nous une crédibilité et l'écoute des partenaires ? A partir de là nous avons formulé plus clairement notre ligne d'action et de plaidoyer. Nous avons plus aisément pu distinguer ce qui relève de préoccupations communes à l'ensemble des acteurs : DIP/SPG/AGCEP et GAPP, de préoccupations uniquement liées au GAPP/APE/parents et de préoccupations n'entrant pas dans le champ d'action du GAPP. **La résolution que nous vous soumettons ce soir est le produit de cette réflexion. Les messages adressés aux autres acteurs (DIP/SPG/AGCEP) au cours de leur AG ou d'autres réunions pour réaffirmer notre attachement à la réforme qui sera mise en place à la rentrée et dénoncer haut et fort l'utilisation de la menace par la SPG et l'AGCEP est une autre manifestation de notre ligne d'action et de plaidoyer.**

Mais **au-delà de l'urgence** du contexte actuel, nous avons pu prendre la mesure d'une faiblesse structurelle du GAPP à laquelle nous souhaitons remédier au plus vite : En effet, fait encore défaut une réelle capacité de relayer dans des délais brefs les préoccupations et observations du terrain. C'est à ce prix que nous pourrions formuler des prises de position consistantes, influencer sur le cours des événements au sein des commissions auxquelles nous avons accès. Bref, être des acteurs critiques mais constructifs et ne pas nous transformer par défaut en observateurs passifs de joutes entre les autres partenaires de l'École.

Pour ce faire, il nous faut concevoir la mise en place de nouveaux outils/procédures de transmission et gestion de l'information :

- A nous comité du GAPP de faire un effort, pour vous rapporter plus régulièrement le travail effectué dans le cadre des rencontres et commissions officielles pour que vous puissiez saisir les enjeux.
- A nous comité du GAPP d'identifier les compétences nombreuses et peu mises en valeur des parents engagés à divers titre dans les APE, sans fonction spécifique de délégué.
- A vous APE de nous aider en faisant remonter plus systématiquement et plus rapidement l'information du terrain. C'est entre autre le rôle du délégué mais pas seulement. La coordination devra s'impliquer davantage auprès des APE.
- A vous comités d'APE de diffuser l'information reçue plus largement et rapidement à vos membres afin que ceux-ci puissent également relayer les infos dont ils disposent. Le rôle du comité est ici essentiel et est dépendant d'une bonne articulation avec le délégué.

Ceci était au programme de l'année 2008, nous vous l'avions présenté lors de l'AG. Les événements récents nous en dévoilent l'urgence, nous nous y attèlerons, avec vous, dès la rentrée. »

2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

Un rajout de deux points à valeurs décisionnels par vote de l'Assemblée des Délégués réunie ce soir est demandé par le Comité du GAPP. Il s'agit d'une part d'un vote de confiance quant à la gestion par le Comité des derniers rebondissements dans le cadre de la Réorganisation du primaire – notamment via un courrier envoyé à M. Beer et une forme de communication publique quant à la position du Comité du GAPP suite à ces événements. D'autre part, il est demandé par le Comité à l'AD de se prononcer formellement quant à la participation du GAPP à la Commission d'évaluation de la réorganisation du primaire qui

devrait se mettre en place dès la rentrée 2008. Ces deux points seront traités lors du point 7) de cette Assemblée.

L'ordre du jour est approuvé et trois APE annoncent des divers :

APE-Lignon : il existe pour eux un véritable problème quant à la prise même d'une position par le GAPP sur la réorganisation de l'Ecole Primaire. Pour eux, le GAPP ne devrait pas prendre position, au regard des difficultés qu'on les Comités d'APE à se mettre d'accord entre eux sur ce sujet. L'APE Lignon pense plus généralement que son organisation faitière devrait plutôt se poser comme « expert » à disposition pour expliquer les sujets en discussion après l'avoir compris.

SBL : L'école est devenue un sujet hyper politisée depuis 5-6 ans. Le GAPP essaie justement de se distinguer de ces luttes idéologiques en se présentant comme une organisation non étiquetée politiquement et axée sur la nécessité d'une bonne relation Parents – Ecole. C'est en ce sens qu'elle prend position sur des sujets qui concernent ses membres.

APE-Bellevue : Le divers s'avérant être une communication, celle-ci sera développée au point 5. ci-dessous.

APE-Versoix : Question sur les épreuves cantonales : le GAPP a-t-il déjà discuté de ce sujet auparavant ?

SBL : Oui, ce sujet à fait l'objet d'un point lors d'une AD précédente.

3. Approbation du PV de l'AD du 24 avril 08

Le procès-verbal de l'AD du 24 avril dernier est approuvé sans objections.

4. Secrétariat

Mme Anne THOREL RUEGSEGGER (ci-après ATR) : Plusieurs points sont à mentionnés sous ce chapitre :

L'association APRES – la chambre de l'économie sociale et solidaire – a de nouveau mis à disposition du GAPP un stagiaire pour une durée de six mois, ainsi qu'annoncé précédemment par la Présidente.

Elle rappelle qu'un certain nombre d'APE membres n'ont toujours pas réglé le paiement des cotisations 2007-2008 et demande à ce que cela soit fait dans un délai raisonnable. Elle précise toutefois que des rappels de paiement seront envoyés aux APE concernées d'ici quelques jours.

ATR présente ensuite le projet de concours de dessin autour du thème de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme – « Dessine-moi un Droit Humain » - organisé par la Ville de Genève dans le cadre de la manifestation « Art'air » le samedi 6 septembre prochain de 14h à 17h dans la salle communale de Plainpalais. Un descriptif de ce projet est disponible sur la table des documents pour les personnes intéressées et fera l'objet d'une publication sur le site web du GAPP.

Le prochain Bulletin – n°107 – est en cours de préparation et sa publication sera coordonné principalement par M. Neffah durant l'été. Il sera envoyé à toutes les familles ayant au moins un enfant inscrit à l'école enfantine ou primaire dès la rentrée 2008, encarté dans une lettre informative du DIP concernant la réorganisation du primaire dans le courant du mois de septembre. Les nouvelles APE membres ont été invitées à se présenter dans cette édition.

L'APE Collex-Bossy demande s'il est possible qu'un mail d'information soit envoyé aux APE à propos du concours de dessin prévu au mois de septembre.

ATR lui répond que cela est possible et sera donc fait.

L'APE-St-Jean demande si un thème général a été prévu pour ce Bulletin.

ATR répond que le leitmotiv sera évidemment la réorganisation du primaire, sans pour autant en faire un bête plagia du document que les familles recevront du DIP en même temps. Ce bulletin tentera d'apparaître comme un complément d'information par rapport à ce que le DIP proposera comme information.

SBL revient sur le mode de distribution, précisant que le Comité du GAPP avait trouvé inopportun une proposition de distribution en encart avec la nouvelle publication du DIP des *Clés de l'Ecole*. En effet, ce dernier, ainsi que son prédécesseur *L'Ecole*, est distribué à toute la population résidente sur le Canton de Genève sous la forme d'un tout ménage. En dehors du coup d'une telle démarche, SBL met en avant la nécessité d'un meilleur ciblage du publique de notre bulletin. La proposition du DIP de distribuer cette publication via un courrier ciblé a semblé au Comité être une bonne option.

ATR présente la nouvelle mouture du site internet du GAPP, sous la forme d'une présentation PowerPoint page par page de ce dernier. Il est à noter que cette innovation remporte un franc succès auprès des délégués présents.

ATR ajoute que le site va progressivement évoluer en fonction des besoins et des possibilités techniques disponibles et réalisables, en collaboration avec le webmaster.

5. Communications des APE

L'école de Bellevue ainsi que l'APE, le GIAP et les Autorités Communales ont organisé la Semaine de la Diversité Culturelle. Les enfants ont été répartis en différents groupes pour former les cinq continents sur lesquels ils ont travaillé. A midi, le parascolaire – malgré son impossibilité d'organiser des repas ethniques différents chaque jour, ont permis le bon déroulement de la semaine de par leur engagement. Des ateliers « création de drapeaux (67 nationalités représentées lors de cette semaine) », de costumes, de cuisine, de sports et de jeux ont été organisés. Vendredi après les ateliers, un buffet canadien et des spectacles des enfants sur le thème de la Diversité Culturelle ont été mis sur pied. La déléguée relève le succès immense de cette semaine à thème : alors qu'étaient attendus environ 300 participants, c'est plus de 500 personnes qui ont pris part à cet événement.

Au terme de la semaine, chaque bâtiment représentait un continent, avec une exposition des travaux des enfants de la semaine.

Les enseignants pensent reprendre certains thèmes développés durant cette semaine pour les promotions.

L'APE-Collex-Bossy a organisé en date du samedi 31 mai dernier un vide-grenier qui a très bien marché. Ont été louées une trentaine de tables, des gens très intéressés ont participé. L'APE Collex-Bossy se met à disposition ainsi que les documents créés à cette occasion pour toute personne souhaitant organiser ce type d'activité.

L'APE-Cayla-Jardin du Rhône a – elle aussi – organisé une Semaine sans télé. Plusieurs ateliers, notamment couture et cuisine, ont été proposés aux enfants et ont rencontré un fort succès.

L'APE-Versoix a rencontré l'équipe du GIAP local. Cette rencontre c'est avérée enrichissante en termes d'échange. Un côté méfiant de la part du GIAP a cependant été relevé par les membres présents de l'APE. Il faut cependant, selon elle, continuer dans le sens d'un dialogue constructif.

L'APE-Beaulieu-Cropettes annonce l'installation de jeux pour les enfants, relevant toutefois que ceux-ci on posés quelques problème en terme de fiabilité sécuritaire. Elle a aussi participé à la « Rue est à vous » aux Grottes Elle a organisé un concours d'orthographe avec les enfants.

L'APE-St-Jean - Devin du Village a organisé une soirée-débat sur la question des doubles degrés il y a de cela deux-trois mois. Cette rencontre a beaucoup intéressé les parents. Etaient présents M. Georges PASQUIER, des Responsables d'écoles et l'Inspectrice.

SBL demande pourquoi avoir organisé cette rencontre.

L'APE St-Jean Devin du Village répond que certain parents de l'école Devin du Village, qui ne connaît pas ce type de classes, se demandaient ce qu'il en était, alors que l'école de St-Jean connaît bien ce système depuis plusieurs années. Le but était que les uns puissent faire profiter les autres de leur expérience.

L'APE- ? se pose des questions sur l'enseignement de l'allemand. Selon elle, le programme est vieux, pas actualisé. L'enseignement n'est pas bon, et les parents sont mécontents. Le GAPP a-t-il prit ou va-t-il prendre la question en main ?

SBL répond qu'il y a deux ans maintenant, cela avait été évoqué lors d'une réforme pour que l'on ne recommence pas le programme à zéro en entrant au cycle. Une revalorisation de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire est donc nécessaire. C'est un sujet important que le GAPP ne manquera pas de porter devant la DGEP.

BGR précise qu'une info clé a été donnée par M. Beer : à partir de l'année 2011 devrions-nous voir apparaître des maîtres spécialisés d'allemand.

SBL rajoute qu'une réévaluation des méthodes d'enseignement de l'allemand est prévue.

L'APE Collex-Bossy témoigne d'un même genre de problème en 1^{ère} primaire : les enseignants choisissent eux-mêmes les méthodes qu'ils souhaitent utiliser. Elle regrette le manque de concertations entre enseignant en la matière.

SBL répond que l'enseignement de l'allemand commence – de manière obligatoire – en 3^e primaire, même si certains enseignants commencent avant. Ils sont en effet libres de décider d'une approche très tôt de cet apprentissage.

L'APE-Tivoli a réussi à organiser la Semaine sans Télé au mois d'avril passé. Plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants, sans véritable thèmes. Clown, atelier de dessin (La télé des petits), tchookball, bollywood (dance), et visite de la tour de la TSR ont rythmé cette semaine loin des écrans des quelques 80 familles et 250 enfants impliqués. L'APE termine sur une note d'avenir : elle a plein de projets, notamment les 30 ans de l'école.

L'APE Vandoeuvres a organisé une « Semaine sans écran » (aucun !). Un thème : le cirque. Des Contes ou encore un match de football ont été prévu pour démontrer aux enfants les possibilités d'occupation sans écran. L'école du cirque de Thônex a été invitée à participer à l'évènement, en organisant dans la salle de Gym de l'école un atelier avec plusieurs postes d'exercices de cirques (jonglage, équilibre, etc.). Le dernier jour, un grand goûter en plein air a été offert aux enfants.

6. Communications du comité

BGR présente l'avancement des travaux du GIEF. Ce groupe à un gros projet en cours, celui de la mise sur pied d'une formation des enseignants à l'interculturel. Plus pratique que théorique, cette formation devrait se faire en collaboration avec des personnes ressources désireuses d'aider à mieux faire comprendre le rôle de la diversité culturelle dans l'éducation. Ce projet est actuellement en consultation au DIP et devrait être lancé en septembre prochain. Prometteur en fonction de la demande de la part des enseignants, il est toutefois difficile à mettre en place, notamment au regard des lenteurs que présente le processus décisionnel. Le GIEF continuera de tenir l'AD informée de l'avancée de ses travaux.

- Commissions, CIP, CEP...

La CIP n'a pas tenu de séance depuis la dernier AD. La prochaine est agendée au 16 juin prochain.

CEP :

SBL commence par rappeler la composition de cette Commission : une délégation de la DGEP, la SPG pour six sièges et le GAPP pour six sièges.

La dernière séance de cette commission s'est très mal passée : pleins de défections ont été annoncées le jour même, dont celle de M. Salamin – Directeur de l'enseignement primaire – qui ne vient plus siéger depuis 8 mois. Mme Guerrier ne pouvait pas être là en raison d'un accident. La séance a donc été présidée par Mme Jeanrenaud. Un seul membre de la SPG était présent, ainsi que les 6 fidèles représentants du GAPP.

Le point principal du jour prévu était évidemment la réorganisation du primaire, notamment au regard des deux résolutions que la SPG a publié dans les jours précédents. Au regard de l'absence de la plupart des principaux intéressés, SBL a demandé que ce point ne soit pas traité ce jour. Demande acceptée : ce point sera porté à l'ordre du jour de la prochaine séance, le 12 juin prochain. Une discussion autour du problème des absences a été engagée sur impulsion du GAPP.

La problématique de l'amiante a aussi été abordée. Selon la DGEP, elle ne représente aucun problème dans les écoles. Une information sur ce sujet est disponible sur le site web du DIP.

Un point sur les élèves allophones a été fait. Une remise en question du système actuel de la DGEP est en cours. Une réflexion sur les différentes possibilités d'amélioration de ce système est lancée, notamment via l'engagement d'une personne chargée de réfléchir sur la problématique transversale migration – école.

Dès la rentrée, les STACC disparaîtront pour laisser la place à des classes d'accueil par quartier. Les élèves concernés par cette mesure iront à mi-temps dans un cours spécial de français le matin et l'après midi dans leur classe traditionnelle. Ce programme se déroulera sur un an au maximum. Seul problème : il n'est pas des mieux pensé que de vouloir faire suivre à certains enfants des classes dans deux écoles différentes, notamment en terme d'intégration. La DGEP réfléchit à ce problème en ce moment et tentera de le régler d'ici la mise en place du nouveau système.

L'APE Grottes demande si ce nouveau système amènera des suppressions de postes.

Mme Sandra CAPEDER (ci-après SCA) répond qu'aucune baisse du nombre de poste concernés n'est prévue, mais ces derniers seront réparti d'une manière meilleure et plus cohérente, selon les enseignants eux-mêmes.

BGR précise que l'effectif de ces classes sera de 6-10 élèves au maximum, que des standards de qualités seront mis en place et que les enfants auront en face d'eux des enseignants spécialement formé pour cette tâche et non plus des GNT.

Selon SCA, un système d'évaluation sera mise en place.

L'APE Vandoeuvres demande ce qu'il se passera pour les élèves allophones dans les écoles dans lesquelles il n'y aura plus de classe d'accueil ?

SBL répond que ceux-ci seront redirigés sur des écoles du même quartier ou le plus proche possible (Pour Vandoeuvres, certainement Anière, par exemple) en possédant.

L'APE Grand-Saconnex dit qu'elle a eu donné des informations sur les structures actuelles aux parents demandeurs, mais a arrêté au regard du flou régnant sur la question actuellement.

SCA répond que les informations plus précises seront disponibles pour la rentrée, mais que dans l'intervalle le canevas de projet présenté ce soir doit être considéré comme acquis.

SCA annonce la reprise du sujet de l'intégration des enfants handicapés dans les écoles en main par le comité du GAPP. Ce dernier trouve qu'il est important qu'il se fasse le porte-parole de ces enfants là aussi.

- GIAP, compte rendu rencontre du 13 mai

SBL annonce que suite à cette rencontre, plusieurs éléments ont été entérinés :

- Les responsables de secteur du GIAP ont pour directives dès la rentrée prochaine de prendre contact avec l'APE existante dans leur école/quartier/commune.
- Les inscriptions ont eu lieu. Lors de celles-ci, le GIAP a dû vous donner le nom du responsable de secteur. Dès la rentrée prochaine (début octobre) seront disponibles les listes exhaustives des noms des personnes de l'équipe du GIAP qui concernent votre secteur.
- Les enfants 1^{er} et 2^e enfantine pourront être accompagnés entre l'école et le lieu du parascolaire, soit selon un système mis en place par l'APE, soit par un enseignant.

BGR répond à l'interrogation générale des APE présentes concernant la problématique de devoirs et du parascolaire. Beer a clairement affirmé que la question des devoirs doit être remise sur la table et réglée une fois pour toute.

SBL ajoute que le Conseiller d'Etat juge inacceptable qu'un enfant reste jusqu'à 18h au parascolaire et n'ait pas eu la possibilité de faire ses devoirs. Selon elle, Mme HOWALD fait de plus en plus d'appels du pied pour que cette question se règle. Deux expériences pilotes sont en cours aux Paquis et aux Eaux-vives sur les activités sportives pour que les enfants puissent faire du sport dans une salle appropriée, accompagnés par une personne du parascolaire qui revient les chercher après. L'idée est de faire la même chose pour les devoirs. La réflexion sur ce sujet est donc en cours et il n'est pas exagéré de penser que la discussion devrait être plus large là-dessus d'ici deux à trois ans.

SCA précise qu'il s'agit encore d'une preuve que si l'on lance les problèmes sur la table, ils finissent par trouver des solutions.

L'APE Corsier demande ce qu'il en est des activités surveillées.

SBL répond que cette question va pouvoir être portée devant le directeur et le conseil d'établissement dès la rentrée. M. Beer y est d'ailleurs favorable et tente d'influer en ce sens.

L'APE Balxert se demande s'il ne pourrait pas être possible de coupler le GIAP et les études surveillées.

SCA répond qu'une grande réflexion sur ce sujet est en cours et que l'arrivée d'HARMOS permettra d'y répondre. M. Beer discute en ce moment avec la FASE pour revoir profondément le péri- et parascolaire, mais sans remettre en cause le GIAP. Les changements probables à faire dans la structure même du GIAP rendent long difficile la résolution de ce problème. Il faut lancer le débat et M. Beer c'est engagé à soutenir les actions des parents et des écoles sur cette question.

Mme Sabine Estier Thévenoz (ci-après SET) qu'une réflexion de fond est en cours pour 2011, mais qu'il existe selon elle des possibilités de trouver des réponses avant cette date dans chaque écoles. On ne peut pas attendre 2011.

SBL s'engage à ce qu'il y ait des changements dès 2009.

L'APE Anière pense que globalement, cela ne fait que déplacer le problème des devoirs : le GIAP, les enfants y passent 16 heures par semaine, alors que le personnel n'a pas de formation adéquate.

SBL réfute cette affirmation. Pour elle, les enfants n'ont pas à faire à des gens balancé comme ça au milieu de l'arène. Ils sont quand même formés. Mais ce travail n'étant pas gratifiant, et les horaires difficiles à concilier, il est donc dur de trouver du personnel.

Selon SCA, et ainsi que le règlement de l'enseignement primaire le prévoit, l'enfant doit pouvoir faire ses devoirs tout seul. Pas besoin, donc de personnel qualifié. Il ne faut pas s'attendre à ce que le parascolaire éduque nos enfants, ce n'est pas son rôle. Le sien est de faire en sorte que les enfants puissent s'amuser.

L'APE Grand-Saconnex souhaite revenir le sujet de l'expérience pilote concernant les activités sportives. Elle est tombé sur le programme fédéral des « jeunesses et sport kids », qui prévoit la mise en place d'une formation des maîtres de sport, une réflexion au niveau fédéral sur le périscolaire. L'expérience précitée est-elle en rapport avec ce programme ?

Il lui est répondu par SBL que non, pas à sa connaissance.

- Bilan des AD de l'année et propositions de dates et thèmes pour l'année prochaine.

Le Comité souhaite avoir un bref retour sur le fonctionnement des AD de la part des APE.

Rien de particulier n'est avancé par ces dernières.

ATR a relevé la participation des membres en fonction des thèmes lors des dernières AD. Il est remarquable sur plusieurs années que lorsqu'un thème est associé aux AD, les APE sont plus présentes. Donc les thèmes les intéressent. La dernière AD sur le thème de la mobilité a vu se réunir 29 APE. Le Parascolaire 27, alors que l'AD de décembre sans thème particuliers que 16. La diversité culturelle, elle, a intéressé 22 APE.

En conclusion, nous pouvons donc affirmer l'intérêt prouvé de réfléchir sur des thèmes. ATR se dit être très contente du fait que l'assemblée générale a remporté un score magnifique de 33 APE présentes, soit le record absolu, sur 53.

Est établi que le GIAP viendra dorénavant en janvier une fois par ans devant l'AD pour avoir un échange et faire un bilan des 6 premier mois.

L'APE Collex-Bossy pense qu'il est important que les APE gardent un espace de discussion, l'AD, comme espace d'échanges privilégié. Peut-être peut-il être intéressant de prévoir des présentations d'APE durant les AD. Une réflexion sur la création d'autres structures de rencontre des APE peut être intéressante.

L'APE Vandoeuvres explique qu'elle a fait son AG conjointement avec le restaurant scolaire, Résultat : plus de monde, une meilleure communication.

L'APE Corsier pense que le thème des enfants handicapés devrait être plus souvent abordé. Une présentation sur le sujet des enfants différents qui ne rentre pas dans le cadre « normal » est aussi souhaitable.

SBL pense qu'il est possible d'en faire un sujet d'AD, mais aussi que APE devraient prendre l'initiative de former un groupe de parents pour travailler dessus, avec le Comité comme relai vers les instances. Voir avec SCA qui est en charge de ce dossier.

L'APE Corsier trouve l'idée intéressante, mais craint de voir l'information être ainsi dispersée.

SBL la rassure en lui affirmant que cela pourra toujours faire l'objet d'une AD.

SCA siège dans différents groupes de travaille traitant de cette problématique au sens large, notamment l'un d'eux sur les comportements violents. Dans ces cas, il est toujours bien et utile d'avoir un relai avec le terrain. Il faudrait que les APE essaient de mieux et plus faire remonter ces problématiques, pour que le Comité puisse travailler dessus. Il peut être

intéressant de réfléchir sur une manière de mieux faire transiter l'information de bas en haut et inversement.

Pour SCA, cela dépend souvent de la volonté de l'enseignant ou du Doyen (CO). Mais il faut une solution globale, du DIP, non pas au bon vouloir du personnel local. Peut-être serait-il intéressant d'en faire un sujet dans le prochain bulletin. Il faut toutefois en faire quelque chose. Il faut des lignes directrices globales du DIP.

ATR précise que les APE peuvent contacter la Coordination pour mettre sur pied un tel groupe. Elle annonce aussi la création de l'adresse de courriel « Integration@gapp.ch », redirigée sur elle-même et SCA. Celles-ci tâcheront de répondre à toutes les questions des APE.

SET dit que le SMP vient de sortir une brochure sur la dyslexie, qui est très intéressante. Les enseignants ne sont cependant pas forcément au courant. Les APE devraient les informer. Il faudra cependant faire une assemblée sur le sujet.

L'APE Balexert demande s'il est possible de traiter de l'horaire continu en AD ?

SBL lui répond que oui, c'est tout-à-fait possible.

L'APE Grand-Saconnex expose ses inquiétudes quant au fonctionnement du bureau du dialogue (voire bureau des sanctions) qui ont été mis en place dans leur école. Des parents sont venus les voir avec des problèmes avec ces bureaux, qui sont des cellules qui traitent des cas de non respects de la charte des école par un espèce de jury composé de 4 enseignants, dès la première enfantine.

SBL avoue que le Comité n'a pas connaissance de ces « Bureau des sanctions ». Elle juge toutefois ce système inacceptable et demande à l'APE concernée de bien vouloir prendre contact avec la Coordination de manière à mettre au courant le Comité des tenants et aboutissants de cette affaire.

L'APE Vandoeuvres propose comme thème de réflexion pour l'année prochaine l'usage des natel, psp, etc. durant les récréations. Comment est-ce géré ?

L'APE Lully trouve que la date du 11 décembre 2008 est assez mal choisie pour une AD.

ATR précise que ces dates sont provisoires. Elles seront confirmées dès que faire ce peu.

- Constituante – FAGE

SBL présente brièvement la constituante et insiste sur la nécessité d'y envoyer des élus émanant du milieu associatif. Il est pour elle important que le GAPP et les associations se bougent pour y être représentés. Il était important que le GAPP en soit ce qui est chose faite. Il aura des candidatEs (déjà deux personnes se sont avancées). Elle lance un appel aux candidatures des parents. Délais : une dizaine de jours, vu que la liste du GAPP doit être envoyé à la FAGE le 15 juin. Pour l'instant, ATR, SBL, et une parent de l'école Le Corbusier se sont lancés dans l'aventure.

Exemple de la constituante vaudoise, articles sur l'école écrits grâce aux représentants de la sté civile.

L'APE-Seujet demande s'il est nécessaire d'être suisse pour se présenter.

Le Comité, en cœur, lui répond que oui...

Contactez SET ou SBL pour de plus amples informations.

7. Vote de la prise de position concernant la rentrée 2008

SBL est allé présenté la position du GAPP lors d'une intervention devant l'AG de la SPG du 3 juin dernier. LE texte vous est livré ici in extenso :

« INTERVENTION DU GAPP à L'AG de la SPG du 3 juin 2008

Cela ne vous a certainement pas échappé, la rentrée scolaire 2008 se déroulera différemment des autres années. La réforme de l'école primaire annoncée depuis plusieurs années va franchir une étape : les directions d'école entreront en fonction et les conseils d'établissement vont se mettre en place.

Le GAPP soutient la réorganisation de l'école primaire qu'il s'agisse des directions d'école et des conseils d'établissement et ce, pour deux raisons évidentes.

- 1) Cette réforme renforcera les liens famille-école, fondement même de l'existence des Associations de Parents d'Elèves et du GAPP.
- 2) Cette réforme impulsera également de nouvelles dynamiques, essentielles pour bâtir une Ecole de qualité, où la collaboration entre enseignants, parents et autres professionnels deviendra "naturelle" et contribuera à créer des conditions optimales d'apprentissage pour nos enfants.

Le conseil d'établissement au sein duquel l'ensemble des acteurs concernés par l'école primaire siègera institutionnalise la communauté éducative. L'enfant évolue dans sa famille, dans son école et aussi dans son quartier. Les parents le savent et le comprennent. Ces conseils obligent le GAPP et les APE à repenser leur rôle au sein de l'école. Cette réflexion inhérente à ce défi nous stimule.

La réforme doit donc se mettre en place et la rentrée doit se passer comme annoncée par le conseiller d'Etat. Au cours des cinq séances d'information déjà organisées par le GAPP, Charles Beer, devant des centaines de parents d'élèves, a pris des engagements : la qualité de l'enseignement et le taux d'encadrement seront maintenus.

Le GAPP a pris note de ces engagements et sera extrêmement vigilant quant à leur respect.

Le GAPP est néanmoins très préoccupé car aujourd'hui deux acteurs principaux de cette réforme, la SPG et l'AGCEP, ne semblent plus la soutenir. Nous entendons, nous parents, vos inquiétudes mais celles-ci ne doivent pas mettre en péril les conditions d'apprentissage des élèves. Les menaces inscrites dans vos lettres et vos prises de position sont pour nous inacceptables. Les conditions posées nous semblent également inappropriées au vu principalement de la contrainte des ressources et du temps.

Au GAPP, nous sommes conscients que des difficultés peuvent surgir, mais elles nous paraissent inhérentes à la mise en place de tout nouveau système. Si des réajustements seront nécessaires, vous pouvez compter sur le GAPP pour réagir; nous serons un acteur critique et constructif. Nous interpellons le conseiller d'Etat dès lors que la situation sur le terrain sera insatisfaisante quant aux engagements pris.

Mais nous vous demandons également d'accepter cette part d'incertitude qui prévaut dans une phase de transition. Le GAPP souhaite construire avec vous, les enseignants, avec les futurs directeurs et avec la DEP, des solutions *pragmatiques* aux problèmes qui pourraient apparaître au moment de la mise en œuvre.

Parmi les opportunités, les conseils d'établissement avec leur projet d'établissement, jamais cités dans vos textes, sont des outils à notre portée. Nous y siégerons ensemble, à nous de les utiliser avec pertinence! »

Il est à noter que cette intervention a été relativement mal reçue par les membres de la SPG.

La SPG a donné une information selon laquelle les maîtres adjoints seraient nommés par le DIP. On ne sait pas encore s'il s'agira de décharge ou de temps travaillé en plus. Ces maîtres adjoints devraient être réservés aux Ets multi-sites ou accueillant plus de 25 classes.

Le Comité du GAPP propose que l'AD se prononce sur la résolution d'une part, et que les différents problèmes inhérents à cette mise en place soient traité autrement.

SBL demande une délégation de confiance auprès du Comité par l'AD pour en savoir plus sur ce sujet et lui permettre de le traiter en affaire courante. Cette demande sera mise au vote à la fin des débats.

APE Corsier : indicateur de suivi : Qui est capable de calculer ces taux d'encadrement ? Le SRED n'est pas en mesure de la calculer. Les enseignants de Corsier parlent des moyennes cantonales mais ne connaissent pas celui de leur école.

SBL : Grâce à M. BEER, on a des données (CF. site du DIP) presque par école (pour l'instant par région et cantonal). Le Taux est de 16,9 au niveau cantonal. La moyenne d'enfants par classe est de 20,21. Ce que la SPG a relevé à juste titre : c'est la 1ere fois qu'on a accès aussi facilement aux chiffres. Les chiffres ont encore été updaté ce matin en fonction des dernières allocations de GNT. Les chiffres risquent, selon le DIP de ne pas être stabilisé avant la rentrée. Beer s'est cependant engagé à maintenir un taux de 1 pour 17.

APE Grottes : Est-ce que ce chiffre de 1.4 mio inclus les remplaçant ou non ?

Sandra : Oui. Il s'agit de 1.4 mio, point. La négociation SPG-DIP en cours sur l'opérationnalisation devra définir les modalités concernant ce point, à savoir s'il s'agira de décharge de cours (donc remplacement) ou d'indemnités pour heure sup.

SBL : suite à différentes questions d'APE, SBL explique le problème des maîtres adjoints et ses enjeux, les relations entre SPG/DIP/AGCEP/GAPP. Elle insiste sur la nécessité pour cette AD de se prononcer sur la participation du GAPP à la nouvelle Commission de fonctionnement. Elle pense que ce serait une bonne chose, même s'il existe de vrai risque de manipulation.

APE Cayla approuve SBL. L'importance de la présence du GAPP dans ces commissions ne se discute pas pour elle.

SBL : Il est nécessaire d'avoir une discussion aujourd'hui sur comment ca va se dérouler. Le GAPP fait ce qu'il peut pour qu'un maximum d'objets continue d'être traité aussi par la CEP. Il se peut que ces objets soit traités par les deux commissions, mais ils devront être traités en même temps, puisqu'il y aura les mêmes acteurs dans ces deux commissions.

Versoix : Assiste-t-on à une guerre entre employé et employeur sur cette mise en place d'un nouveau pallier hiérarchique ? Les Maitres adjoints sont ils une réponse des enseignants au DIP ?

SBL : Non, la direction de proximité est souvent une demande des enseignants qui trouvent ça généralement bien, pour la plupart.

SCA : le problème est que tout se fait en dehors des réunions officielles. Enseignants et Directeurs mettent la pression sur le DIP en menaçant de service minimum à la rentrée. Ils avouent même être prêt à péjorer la qualité de l'enseignement si nécessaire. Le GAPP a clamé haut et fort que ce genre de menaces est inacceptable, notamment au regard des enfants.

Le GAPP manque d'éléments par rapport à ce problème de maître adjoint. Le Comité souhaite que les délégués lui fassent confiance pour qu'il continue à se renseigner sur ce sujet.

APE Lignon : Les enseignants des écoles couvertes par cette APE ne ressentent pas les directions de proximité comme une hiérarchie en plus, mais plutôt comme un partenaire.

Vote :

- Résolution : cf. résolution.
- Délégation de confiance auprès du comité : Unanimité.
- « Jugez-vous utile la présence du GAPP dans la Commission D'évaluation ? » : Unanimité.

8. Divers

Les trois points de divers annoncés plus haut ont été traités aux points 3 et 5 de ce PV.

La séance est levée à : 22h54.